



ESTIMATION

N° D202503-053

En date du 25/03/2025

Rapido'Devis

RAPIDO DEVIS

29 Rue Du Pere Gwenael
29470 Plougastel Daoulas

Anne Sophie Voillet

78 Rue Saint-Yves
29217 Plougonvelin

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
1	Dépose installation existante				
1.1	Dépose chaudière gaz existante Dépose complète de la chaudière gaz et ses raccordements, évacuation en déchetterie	1 F	450,00 €	5.5 %	450,00 €
1.2	Neutralisation circuit gaz Mise en sécurité et obturation du circuit gaz existant	1 F	180,00 €	5.5 %	180,00 €
2	Installation Pompe à Chaleur				
2.1	Pompe à chaleur air/eau 12kW adaptée pour une surface de 120m ²				
2.2	Pompe à chaleur air/eau Fourniture PAC air/eau 12kW haute performance énergétique avec module hydraulique intégré	1 U	8 500,00 €	5.5 %	8 500,00 €
2.3	Installation PAC Pose et raccordement de la PAC, mise en service et tests	1 F	2 800,00 €	5.5 %	2 800,00 €
2.4	Création dalle béton Réalisation support béton pour unité extérieure	1 U	350,00 €	5.5 %	350,00 €
3	Raccordements hydrauliques et électriques				
3.1	Kit hydraulique Fourniture et pose des raccordements hydrauliques, vannes et accessoires	1 F	1 200,00 €	5.5 %	1 200,00 €
3.2	Installation électrique Raccordement électrique et protection dédiée pour la PAC	1 F	650,00 €	5.5 %	650,00 €
4	Mise en service et garanties				
4.1	Mise en service Configuration, tests et mise en service complète de l'installation	1 F	450,00 €	5.5 %	450,00 €
4.2	Garantie décennale incluse - Garantie constructeur 2 ans pièces et main d'œuvre				

Modalités et conditions de règlement :

Ce document est une estimation et non un devis.

Ce document est généré automatiquement par un algorithme intelligent et constitue une estimation indicative. Les montants indiqués sont susceptibles d'être ajouté en cas de modification du taux de TVA en vigueur. Cette estimation devra être confirmée par un artisan qualifié, qui établira un devis définitif prenant en compte les spécificités de votre projet.

TVA à taux réduit

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.

Total net HT	14 580,00 €
TVA (5.5%)	801,90 €
Total TTC	15 381,90 €
Net à payer	15 381,90 €

Offre valable jusqu'au
24/04/2025

Bon pour accord et signature